Zonage

- Ua — Zone urbaine centrale ancienne
- Ub — Zone urbaine d'extension récente
- Uba — Zone urbaine d'extension récente en assainissement autonome
- Ubh — Zone urbaine en zone humide
- Ue — Zone d'équipements publics
- Uz — Zone urbaine d'activités économiques
- AUe — Zone à urbaniser à vocation d'équipements publics
- AUh — Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- AUz — Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- AUza — Zone à urbaniser à vocation d'activités commerciales ou artisan
- 2AU — Réserve foncière
- N — Secteur naturel ou forestier à protéger en raison de qualité des sites, des milieux ou des paysages
- Nc — Secteur d'exploitation du sous-sol
- Nl — Secteur d'équipements légers de loisirs et d'accueil touristique
- A — Zone agricole
- Ae — Secteur d'activité équestre
- Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone autoroutière
- Emplacement réservé (ER n°)
- Espaces boisés à protéger au titre de l'article L.123-1-5 alinéa 7 du CU.

Autres informations

- Haies protégées au titre de l'article L 123-1-5-III 2° du CU.
- Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L 123-1-5-III 2° du CU.
- Siège d'exploitation agricole
- Zone humide (étude de la société ASTER)
- Bâtiment remarquable soumis au permis de démolir dont la transformation en habitation peut être autorisée
- La création d'accès nouveau ou la modification des destination d'un accès existant sur cet axe sont interdites hors secteurs d'agglomération aménagés.

Liste des emplacements réservés

numéro	désignation de l'opération
1	Création d'un cheminement piéton rejoignant la commune de Brette les Pins - largeur 5 mètres (bénéficiaire: commune)
2	Création d'un bassin de régulation et préservation et renforcement d'un fossé (bénéficiaire: commune)
3	Rectification et sécurisation d'une voie (bénéficiaire: commune)
4	Passage réseaux (bénéficiaire: commune)
5	Création d'un cheminement piéton (bénéficiaire: commune)
6	Bouclage du réseau d'eau potable (bénéficiaire: commune)
7	Création d'un accès pour la zone 2AU (bénéficiaire: commune)
8	Création d'un accès pour la zone 2AU (bénéficiaire: commune)

Parigné l'Évêque

Place du 11 Novembre 1918, 72 250 Parigné l'Évêque

Plan Local d'Urbanisme

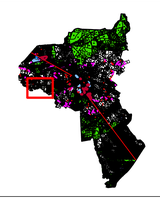

Date: Oc

Planche :

1

Echelle(s)

1/2

Phases ▷	CDCEA	Arrêt de projet	Enquête Publique	Appro

Zonage
Planche centre

Agence Château du Loir: 32 bis, Place des Halles - 72500 CHATEAU DU LOIR
anais.meneau@afb-urbanisme.com Tél: 02.43.44.26.76 - Fax: 02.43.79.06.29